

des gens verser des larmes en tentant désespérément de nous décrire les problèmes que leurs familles affrontaient depuis quelques années.

Son Honneur le Président suppléant: Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne à 14 heures, le mercredi 23 septembre 1992.)